

POUR INFORMATION**LA CROIX**

Emmanuel Macron face au défi de réformer Schengen

Par Céline Schoen (à Bruxelles), le 5/11/2020 à 06h06

Devant la menace terroriste, le président plaide pour un renforcement des frontières externes – mais aussi internes – de l'Europe. Or l'invisibilité des frontières intérieures est l'essence même de l'espace Schengen.



En déplacement dans les Pyrénées-Orientales, le jeudi 5 novembre, le président Emmanuel Macron a annoncé l'intensification des « contrôles aux frontières au sein de l'espace Schengen ». En France, les forces aux frontières passeront ainsi de « 2 400 à 4 800 policiers, gendarmes, militaires, mobilisés pour lutter contre l'immigration clandestine ».

Emmanuel Macron s'est en outre dit « *favorable* » à une refondation « *en profondeur* » des règles régissant l'espace Schengen de libre circulation en Europe, « pour en repenser l'organisation, pour intensifier notre protection commune aux frontières avec une véritable police de sécurité aux frontières extérieures de l'espace et en renforçant l'intégration de nos règles (...) pour que l'Europe fonctionne de manière plus intégrée sur le sujet ».

→ **CONTEXTE. Emmanuel Macron annonce un doublement des forces de sécurité aux frontières**

Ces annonces interviennent alors que la France a été frappée par l'assassinat d'un professeur à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) puis de trois fidèles catholiques à Nice. Quant à l'attentat à Vienne en Autriche, dans la nuit du 2 au 3 novembre, il confirme que la menace terroriste reste élevée au sein de l'Union

européenne (UE).

Les contrôles intra-Schengen risquent de ralentir les flux

Claude Moniquet, cofondateur du Centre européen pour le renseignement stratégique et la sécurité, basé à Bruxelles, le rappelle : « *Ce n'est pas la première fois que la question des frontières extérieures est soulevée. Cela était le cas dès 2015, avec les attentats de Paris, mais à ce moment-là, un million de personnes arrivaient sur les côtes grecques et italiennes et rendaient les contrôles quasi-impossibles. La question n'a jamais été vraiment réglée par la suite.* » Toutefois, selon l'expert en contre-terrorisme, « *ce qui est nouveau, c'est qu'Emmanuel Macron parle à la fois de la sécurisation des frontières externes et internes* ».

Trente-cinq ans après, la ville de Schengen défend toujours l'ouverture des frontières

Or tout le fonctionnement de l'espace Schengen, qui regroupe 26 pays européens, repose justement sur l'effacement de ces kilomètres de frontières intérieures, autorisant ainsi la libre circulation des personnes d'un État membre à l'autre. « *C'est excellent pour l'économie et pour les libertés individuelles. Entre gens honnêtes et raisonnables, Schengen, c'est magnifique ! Mais à cause de ces attentats terroristes, on arrive à la limite de l'exercice* », relève Claude Moniquet. Il souligne aussi que, pour être efficaces, les contrôles intra-Schengen devraient « *dépasser les simples contrôles d'identité* », et risquent de ralentir considérablement les flux.

Renforcer les frontières extérieures de l'UE : un impératif

Pour l'eurodéputée Nathalie Colin-Oesterlé, membre de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures au Parlement européen (c'est elle qui planche le plus souvent sur les textes en lien avec le terrorisme), la priorité est de préserver l'acquis de Schengen, « *pour pouvoir continuer à vivre en liberté dans cet espace* ». « *Il faut renforcer les frontières extérieures, c'est une question de vie ou de mort pour l'UE, notamment pour le marché intérieur* », estime cette membre du groupe du Parti populaire européen (PPE).

→ ANALYSE. L'Europe au défi du terrorisme

La « *véritable police de sécurité aux frontières extérieures* » qu'appelle de ses vœux Emmanuel Macron pourrait passer par un nouveau renforcement de l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes. Or Frontex doit déjà être dotée de 10 000 hommes supplémentaires jusqu'à 2027. Nathalie Colin-Oesterlé craint que cet objectif ne soit jamais atteint : « *Dans le budget de l'UE 2021-2027, c'est une enveloppe de 5 148 millions d'euros qui est prévue pour Frontex. Ce n'est pas suffisant. Il faudrait le double. On ne peut pas assurer un réel contrôle si on ne s'en donne pas les moyens humains et matériels.* »

Coronavirus : dans l'espace Schengen, les frontières ferment en cascade

Emmanuel Macron a annoncé qu'il soumettra sa vision de la refonte de Schengen à ses homologues lors du Conseil européen des 10 et 11 décembre. « *Quand on a signé une convention à 26 [la convention de Schengen, en 1990, NDLR.], personne ne peut réformer le système à lui seul. Or il n'est pas certain que l'ensemble des pays soit prêt à revoir en profondeur le fonctionnement des frontières internes. La question du renforcement des frontières externes est probablement plus consensuelle* », préjuge Claude Moniquet.

Ce que dit l'accord de Schengen

L'accord de Schengen, signé le 14 juin 1985 par les trois États du Benelux, la France et l'Allemagne, visait à supprimer progressivement les contrôles aux frontières communes et à instaurer un régime de libre circulation pour tous les ressortissants des États signataires, des autres États membres ou de pays tiers.

La convention élaborée puis signée le 19 juin 1990, entrée en vigueur en 1995, a permis d'abolir les contrôles aux frontières intérieures entre États signataires et de créer une frontière extérieure unique où sont effectués les contrôles d'entrée dans l'espace Schengen selon des procédures identiques.

L'espace Schengen comprend aujourd'hui les territoires de 26 États européens : 22 États membres de l'UE et quatre États associés, membres de l'Association européenne de libre-échange.

Céline Schoen (à Bruxelles)